

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Vetrimoxin Long Acting, 150 mg/ml, suspension injectable

2. Composition

Par ml: 150 mg d'amoxicilline équivalent à 172,5 mg d'amoxicilline trihydratée

3. Espèces cibles

Bovins et porcins.

4. Indications d'utilisation

Traitement des infections causées par des germes sensibles à l'amoxicilline, en particulier *Pasteurella multocida* chez les bovins et *Pasteurella multocida*, *Streptococcus suis* et *Actinobacillus pleuropneumoniae* chez les porcins, à condition que des concentrations efficaces soient atteintes dans le lieu de l'infection.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux pénicillines, à d'autres substances du groupe β -lactamines, ou à l'un des excipients. Ne pas utiliser chez lapins, cobayes ou hamsters.

Ne pas utiliser par voie intraveineuse.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une dysfonction rénale sévère accompagnée d'anurie et d'oligurie.

Ne pas utiliser chez les gerbilles.

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

Pratiquer les injections de traitement en différents sites d'injection.

Ne pas administrer plus de 20 ml du médicament vétérinaire par site d'injection aux bovins et ne pas administrer plus de 4 ml par site d'injection aux porcins.

La sélection de résistance anti-microbienne est en train d'évoluer chez certains micro-organismes pathogènes; l'utilisation du produit devrait être basée sur des tests de sensibilité.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent provoquer une hypersensibilité suite à leur injection, inhalation, ingestion ou au contact avec la peau. L'hypersensibilité aux pénicillines peut mener à des réactions croisées avec les céphalosporines et inversement. Les réactions allergiques à ces substances peuvent être graves dans certains cas.

Évitez tout contact avec le médicament vétérinaire, si vous savez que vous êtes hypersensible ou si on vous a conseillé de ne pas travailler avec des préparations comme celle-ci.

Manipulez le produit avec une grande précaution pour éviter tout risque d'exposition et tenez compte de toutes les mesures de précaution recommandées.

En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'apparition d'érythème cutané après exposition, consulter un médecin et montrez-lui cette précaution. L'apparition d'œdème du visage, des lèvres ou des yeux ou l'apparition d'une difficulté respiratoire sont des symptômes plus graves qui requièrent une assistance médicale rapide.

Se laver les mains après utilisation.

Gestation :

Peut être utilisé au cours de la gestation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

Il est déconseillé d'associer l'amoxicilline à une préparation dotée d'effets bactériostatiques en raison des actions antagonistes entre ces deux activités.

Surdosage:

Le cas échéant, instaurer un traitement symptomatique.

Incompatibilités majeures:

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

7. Effets indésirables

Bovins :

Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités):
Réaction au site d'injection ¹ (p. ex. gonflement au site d'injection ² , Irritation au site d'injection ³)
Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):
Réaction allergique

¹ Peut être prévenue en réduisant le volume par point d'injection.

² Modérée et transitoire, disparaissant après un maximum d'un jour.

³ Légère, peut être observée jusqu'à 21 jours après l'administration du médicament vétérinaire à l'abattage.

Porcins :

Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités):
Réaction au site d'injection ¹ (p. ex. gonflement au site d'injection ²)
Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):
Réaction allergique

¹ Peut être prévenu en réduisant le volume par point d'injection.

² Transitoire, disparaissant après un maximum d'un jour.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification: www.notifieruneffetindesirable-animaux.be ou mail: adversedrugreactions_vet@fagg-afimps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie intramusculaire (i.m.).

Bovins: 1 ml équivalent à 150 mg amoxicilline par 10 kg de poids vif.

Répéter l'injection après 48 heures.

Porcs: 1 ml équivalent à 150 mg amoxicilline par 10 kg de poids vif

Répéter l'injection après 24 heures

Porcelets: 1 ml équivalent à 150 mg amoxicilline par 10 kg de poids vif par jour, pendant 3 jours.

Ne pas administrer plus de 20 ml de Vetrimoxin Long Acting par site d'injection aux bovins et ne pas administrer plus de 4 ml de Vetrimoxin Long Acting par site d'injection aux porcins.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

10. Temps d'attente

Bovins:

Viande et abats: 16 jours

Lait: 6 traites (72 heures)

Porcins:

Viande et abats: 24 jours

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué. Durée de conservation après première ouverture du flacon: 28 jours

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V174867

Flacons en plastique multidose de 100 et 250 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Mars 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Ceva Santé Animale NV/SA – Av. de la Métrologie 6 – 1130 Bruxelles – Belgique - Tel: 00 800 35 22 11 51

E-mail: pharmacovigilance-benelux@ceva.com

Fabricant responsable de la libération des lots:

Ceva Santé Animale – 10, avenue de la Ballastière - 33500 Libourne - France

VETEM S.p.A. - Lungomare Pirandello, 8 - 92104 Porto Empedocle (Agrigento) - Italie